

comme projet

#1

TRAVAIL 5.0 : INTÉGRER LES SALARIÉS AUX PROJETS DE MODERNISATION

Contexte et enjeux

Pour rester compétitives, les entreprises doivent introduire de nouvelles technologies de production, comme l'automatisation des chaînes de production, la robotique, un recours plus étendu aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Cette transformation de leur modèle industriel est encouragée et accompagnée par le dispositif Industrie du Futur.

Dans un contexte de modernisation, les métiers et les organisations se modifient profondément. Cela implique des conséquences à ne pas négliger, sur le travail, sur les compétences, et sur les modes de management. L'un des enjeux d'une démarche de conduite de changement est d'intégrer au plus tôt les salariés. Et avec eux, d'identifier les leviers qui permettront à l'entreprise de mener un changement durable et adapté à ses besoins.

Objectif du projet

Pour les entreprises bénéficiant d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les forces et les marges de manœuvre dans la conduite de leur projet. Plus largement, le but est d'encourager la mise en place de formes participatives de conduite de changement.

Cible

Les industries de la région Bourgogne-Franche-Comté, de toutes tailles, qui connaissent ou prévoient un projet de transformation, ainsi que les acteurs socioéconomiques de la région.



Financement, durée du projet, partenaires

- Financement : État (Pôle 3E de la Direccte) et Conseil régional
- Partenaires : les membres du dispositif Industrie du Futur et consultants intervenants dans celui-ci en région
- Période du projet : 2020.

Rôle de l'Aract et modalités d'intervention

L'Aract réalisera 3 diagnostics pour identifier les bonnes pratiques et les pistes de progrès dans les démarches de conduite de changement. Elle animera un atelier pour favoriser les échanges de pratiques et diffuser les enseignements de ces trois diagnostics. Elle participera également aux instances de coordination et de pilotage régionales sur le sujet Industrie du futur.

Points d'étape

- Réalisation à venir d'un atelier d'échanges de 2 h dans une entreprise ayant conduit un projet de modernisation. Au programme : témoignages des acteurs d'entreprises sur le sujet, visites et échanges avec les participants.
- À l'issue de l'atelier, création et large diffusion de :
 - une notice recensant les enseignements tirés,
 - une vidéo de témoignages d'acteurs sur l'intégration des salariés aux projets de modernisation.